



Le guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis au lycée général et technologique, version novembre 2023

publié le 05/12/2023

Descriptif :

Il expose à la fois des principes communs, des préconisations par discipline et par spécialité ainsi que des préconisations pour le pilotage général de l'évaluation.

Sommaire :

- Présentation générale
- L'histoire des arts
- FAQ sur le projet d'évaluation de l'établissement et les modalités d'évaluation au baccalauréat

● Présentation générale

Cette version de **novembre 2023** du guide vise à accompagner les équipes de chaque lycée d'enseignement général et technologique à conduire les travaux nécessaires à une actualisation de la rédaction du **projet d'évaluation**, intégrant les enseignements faisant l'objet d'épreuves terminales (français, philosophie, enseignements de spécialité), dans une démarche globale.

 **Le guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis au lycée général et technologique, version novembre 2023** (PDF de 1.3 Mo)

Source : Education nationale

● L'histoire des arts

Les pages **67 à 69** du guide sont consacrées à **l'histoire des arts** (spécialité et enseignement optionnel)
Elles se déclinent en :

- ▶ Principes généraux
- ▶ Points de vigilance
- ▶ Situations et activités supports d'évaluation
- ▶ Recommandations pour le processus d'évaluation du contrôle continu

● FAQ sur le projet d'évaluation de l'établissement et les modalités d'évaluation au baccalauréat

Cette FAQ (version actualisée en novembre 2023) apporte des précisions sur les modalités d'évaluation à l'examen prévues par les textes, et permet d'accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre du projet d'évaluation.

 **FAQ projet d'évaluation de l'établissement et les modalités d'évaluation au baccalauréat** (PDF de 6.5 Mo)

Source : Education nationale



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.